

OMPI



CLIM/WG/1/3
ORIGINAL : anglais
DATE : 4 juillet 2008

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES PRODUITS
ET DES SERVICES AUX FINS DE L'ENREGISTREMENT DES MARQUES
(UNION DE NICE)

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC

Genève, 3 et 4 juillet 2008

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail *ad hoc* de l'Union de Nice a tenu sa première session à Genève, les 3 et 4 juillet 2008.
2. Les membres suivants de l'Union de Nice étaient représentés à cette session : Allemagne, Australie, Autriche, Chine, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Suède, Suisse et Turquie (27). Les États ci-après étaient représentés par des observateurs : Brésil, Haïti. Les représentants des organisations internationales intergouvernementales (OIG) ci-après ont participé à la session en qualité d'observateur : Commission des communautés européennes (CCE) et Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI). Les représentants des organisations internationales non gouvernementales (ONG) ci-après ont participé à la session en qualité d'observateur : Association communautaire du droit des marques (ECTA) et Association internationale pour les marques (INTA).
3. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

4. La session a été ouverte par M. Marcus Höpferger, directeur par intérim de la Division du droit et des classifications internationales, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques de l'OMPI, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du directeur général.

Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et d'un vice-président

5. Le groupe de travail *ad hoc* a élu à l'unanimité M. Chan Louis (Singapour) président et M. Mike Foley (Royaume-Uni) vice-président.

6. M. Marcus Höpferger (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

7. Le groupe de travail *ad hoc* a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

Points 4 et 5 de l'ordre du jour : examen du document CLIM/WG/1/2 et discussion

8. À l'issue d'un long débat sur le document CLIM/WG/1/2, le président a présenté le résumé ci-après au groupe de travail *ad hoc* :

Point 6 de l'ordre du jour : résumé présenté par le président

a) Le groupe de travail *ad hoc* est convenu d'élaborer un formulaire électronique afin de faciliter la soumission des propositions de changements à apporter à la classification. Ce formulaire électronique contiendrait les informations figurant au paragraphe 6.c)i) à vi) du document CLIM/WG/1/2, auxquelles s'ajouterait un champ dans lequel figureraient des explications sur les propositions et des références sous la forme d'adresses URL, d'images, de liens bibliographiques et d'études.

b) En outre, le groupe de travail *ad hoc* est convenu de créer un forum électronique présentant les caractéristiques suivantes :

i) les propositions de changements à apporter à la classification seront présentées par l'intermédiaire du forum électronique;

ii) tous les membres de l'Union de Nice, le Bureau international et certaines organisations pourront présenter des propositions;

iii) ces différents groupes pourront ensuite formuler des observations sur les propositions par l'intermédiaire du forum électronique et indiquer s'ils sont favorables ou non aux propositions en motivant leur décision, le cas échéant;

iv) le Comité d'experts de l'Union de Nice se réunira une fois par an afin de statuer sur toutes les propositions et leurs dates respectives d'entrée en vigueur. Au moins une fois par an, des changements apportés à la classification (à savoir les adjonctions et suppressions de termes dans la liste alphabétique) entreront en vigueur. À cet égard, le groupe de travail *ad hoc* s'est également déclaré favorable à la publication de la Classification de Nice exclusivement sous forme électronique;

v) le Secrétariat élaborera un prototype du forum électronique aux fins de sa présentation à la prochaine session du groupe de travail *ad hoc*. Il établira également un projet révisé de règlement intérieur du Comité d'experts, qui sera présenté et examiné à la prochaine session du groupe de travail *ad hoc*;

vi) la prochaine session du groupe de travail *ad hoc* devrait se tenir immédiatement avant ou après la vingt-septième session du Groupe de travail préparatoire, prévue à Genève du 6 au 10 octobre 2008.

Point 7 de l'ordre du jour : clôture de la session

9. Le président a prononcé la clôture de la session.

[Les annexes suivent]